



Suivi et conservation de l'Effraie des
clochers dans le canton de Genève
Rapport 2023



Groupe ornithologique
du bassin genevois

GOBG

Groupe Ornithologique du Bassin Genevois
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Office Cantonal de l'Agriculture
et de la Nature (OCAN)

Table des matières

1. Introduction	3
2. Méthode	3
2.1 Généralités	3
2.2 Contrôle des nichoirs	3
2.3 Suivi des nichées	4
3. Résultats et discussions	5
3.1 Résultats de la reproduction	5
3.2 Bague, reprises et contrôles.....	6
4. Conclusion	8
5. Remerciements	8

Réalisation : Pierre Gunter (gunpierre2001@gmail.com) et Noah Clerc (noah.clerc@icloud.com)
Groupe Ornithologique du Bassin Genevois
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy

Avec le soutien de : Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN)

Citation : Gunter, P. & Clerc, N. (2023) : Suivi et conservation de l'Effraie des clochers dans le canton de Genève. GOBG, 8 pp.

Photo page de titre : Aile d'Effraie des clochers, ©Pierre Gunter

Chancy, le 31 janvier 2024

1. Introduction

C'est dans les années 1980 que les premiers nichoirs ont été posés pour l'Effraie des clochers (*Tyto alba*) dans plusieurs bâtiments agricoles par le Centre ornithologique de réadaptation de Genthod. L'Effraie des clochers fait l'objet d'un suivi plus soutenu depuis 2001. Dès 2006, il s'inscrit dans le monitoring mis en place par la Station ornithologique suisse (Vogelwarte). Depuis 2012, le travail du groupe d'étude s'inscrit dans les activités du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG).

Ce rapport annuel présente les activités de conservation et de suivi ainsi que les résultats de 2023.

2. Méthode

En 2023, les activités de suivi se composent principalement :

- Du contrôle des nichoirs en période de nidification ;
- De l'entretien des nichoirs et de leur remplacement, ainsi que de la pose de nouveaux nichoirs en dehors de la période de nidification.

Les paragraphes suivants précisent, pour chaque activité, l'étendue et l'intensité du suivi spécifique de cette année.

2.1 Contrôle des nichoirs

Un premier contact est effectué avec les propriétaires des bâtiments dans lesquels les nichoirs sont installés. Étant donné que l'effraie est assez bruyante sur son site de reproduction, notamment lors de la formation des couples et juste avant la ponte, les propriétaires détectent bien souvent la présence de l'espèce chez eux. Habituellement, cette chouette laisse de nombreuses pelotes de réjection au pied ou non loin du nichoir. Ses fientes, sous forme de grandes traînées blanches sur les poutres alentours et à l'entrée du nichoir, sont également un bon signe de présence.

Cette année, 36 nichoirs ont été contrôlés par le groupe Effraie du GOBG ou pour lesquels nous avons eu des retours concernant leur contenu par les propriétaires. Le paragraphe récapitulatif ci-dessous présente les nouveautés ou les modifications qui ont été apportées cette année dans la liste des nichoirs connus.

Actuellement, 87 nichoirs sont connus par notre association dans le canton. Sur cette liste de nichoirs, 17 d'entre eux ne sont plus suivis car ils sont désormais inaccessibles ou inadaptés aux mœurs de l'espèce (entrée grillagée par le propriétaire, contexte trop urbanisé, arbre devant l'entrée du nichoir, etc.). Au total, il y a donc 70 nichoirs accessibles pour le groupe Effraie du GOBG.

Tous les nichoirs connus sur le canton sont classés en catégorie selon leur taux de fréquentation par l'effraie (Tableau 1). Cette cotation est proposée depuis 2019 et a été suivie pour les contrôles de 2023. Ainsi, les nichoirs avec les rubriques « Prioritaires » et « À occupation irrégulière » ont été contrôlés (Tableau 1).

Tableau 1 : Cotation des nichoirs en place dans le canton de Genève pour 2023

Nombre de nichoirs	Rubrique
20	« Prioritaires » (à visiter chaque année)
16	« À occupation irrégulière » (nichoirs bien suivis par les propriétaires ou connus par les ornithologues et donc pour lesquels nous pouvons avoir un retour assuré)
17	« Rarement occupé » (à contrôler lors des très bonnes années)
17	« Jamais occupé » (à contrôler sporadiquement)

La liste des nichoirs connus a été mise à jour comme suit cette année :

- Un nichoir a dû être abandonné définitivement car il se trouvait dans une ruine menaçant de s'écrouler ;
- Un nichoir a été interdit d'accès par le propriétaire ;
- Un nichoir a sûrement été supprimé suite à des travaux importants effectués par le nouveau propriétaire (c'est une supposition car son contact ne nous est pas encore parvenu) ;
- Un nouveau nichoir a été installé à Bellevue.

Durant l'hiver 2022-2023, trois nichoirs ont été nettoyés afin qu'ils soient attractifs pour l'espèce.

2.3 Suivi des nichées

Au total, 13 poussins n'ont pas pu être bagués durant nos tournées, dont 5 d'entre eux n'avaient pas atteint la taille requise. Parmi ces 5 individus, deux d'entre eux se sont envolés avant notre deuxième contrôle de la nichée. Pour les trois restant, aucune autre date n'a pu être trouvée avec le propriétaire pour accéder au nichoir.

Deux autres nichoirs occupés n'ont pas pu être contrôlés mais leur composition nous a été transmise par les propriétaires. Le premier contenait 4 poussins (le propriétaire nous interdit de venir baguer les Effraies des clochers de son nichoir). Le second contenait également 4 poussins (aucune disponibilité avec la propriétaire n'a été trouvée).

3. Résultats et discussions

En 2023, 15 nichées ont été décelées. Peu de cas de mortalité ont été notés cette année, mis à part un jeune fraîchement envolé retrouvé éventré proche de son nichoir. Une ponte contenant 5 œufs a été abandonnée sans raison apparente (mort d'un adulte, dérangements ?), et un jeune non volant ayant chuté de son nichoir a été retrouvé mort par les propriétaires du nichoir.

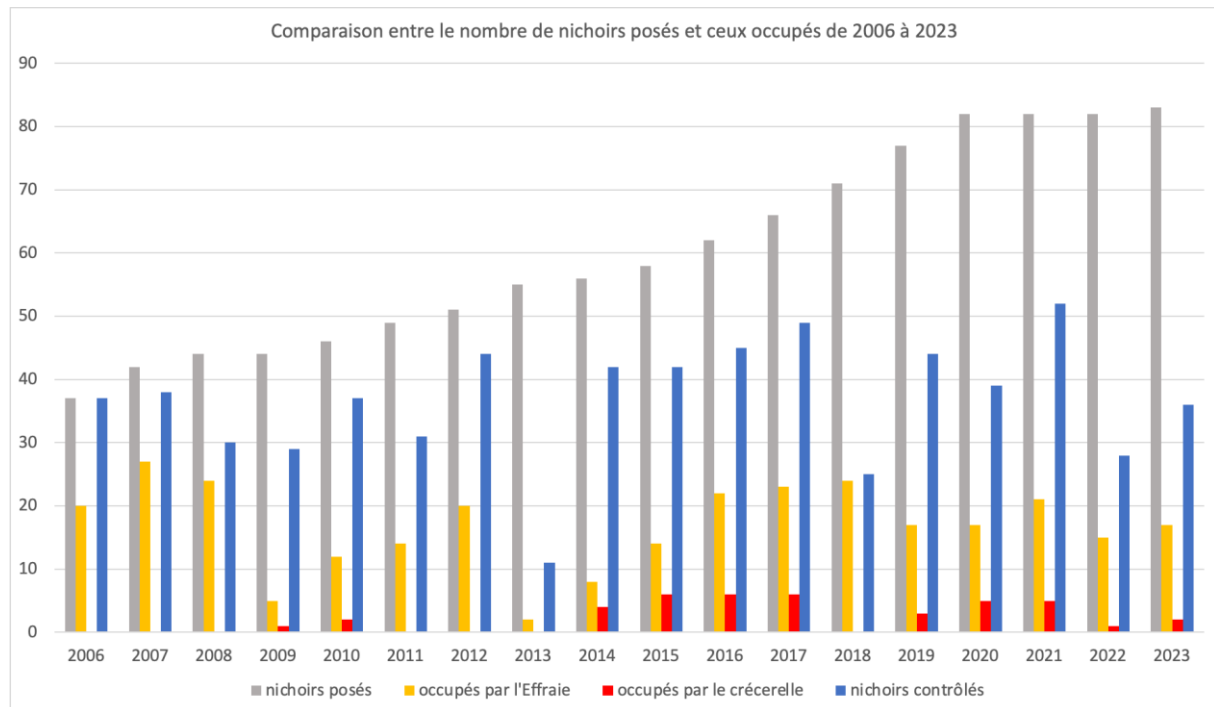


Figure 1 : Comparaison entre le nombre de nichoirs posés et ceux occupés

3.1 Résultats de la reproduction

Sur les 15 nichées de 2023, 14 ont été menées à terme (Figure 2). La seule ayant été sans suite fut une ponte de 5 œufs abandonnés. Au total, 68 poussins à l'envol ont été recensés, soit 50 de plus qu'en 2022. Les nichées contenaient entre 4 et 7 poussins. En 2023, la moyenne est de 5 poussins par nichée dans le canton de Genève. Ces résultats sont réjouissants comparés à ceux de la saison de reproduction médiocre de 2022. Cela démontre une fois de plus la capacité de l'Effraie des clochers à rétablir ses effectifs très rapidement.

La figure 2 ci-dessous présente le nombre total de couples (nicheurs ou non) connus entre 2006 et 2023. Il prend en compte les couples avec couvées abandonnées, prédatées et réussies (1ère et 2ème nichées confondues), ainsi que les individus observés sur un site sans toutefois avoir de preuve de nidification. En 2023, le nombre de nidifications réussies (14) est conforme à la moyenne observée dans le canton depuis le début du suivi.

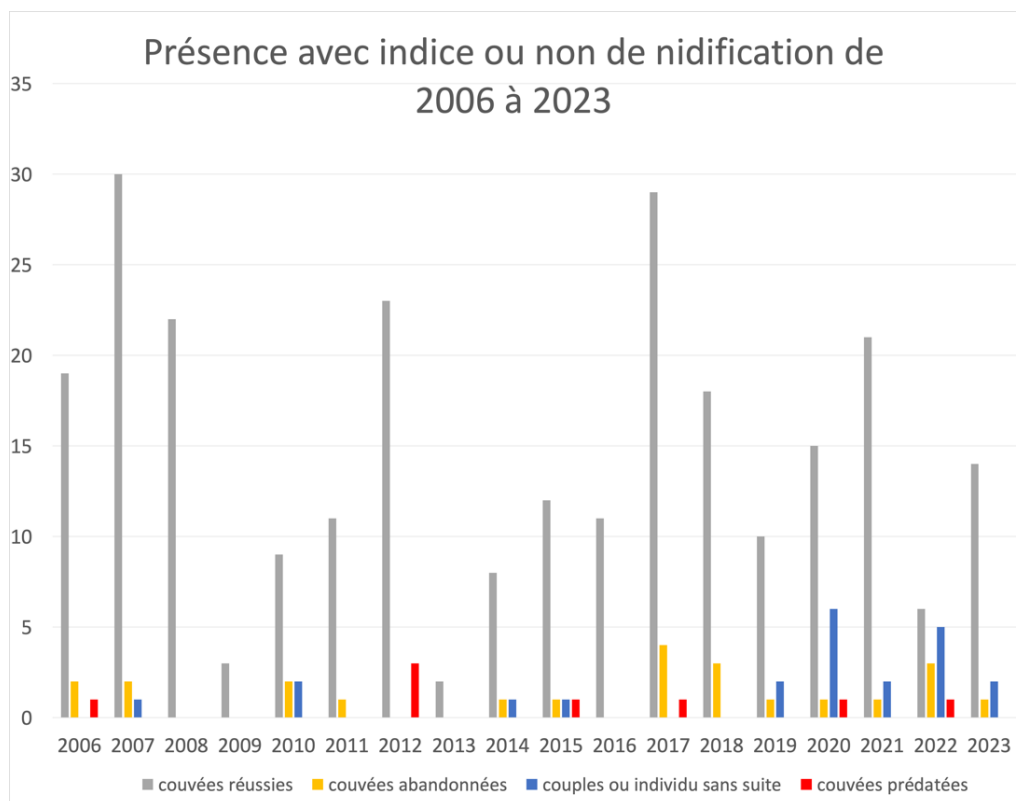


Figure 2 : Présence avec indice ou non de nidification

Cette année, aucune seconde nichée n'a été relevée parmi les couples reproducteurs connus, ni notée depuis 2017, qui était une très bonne année (la 3ème plus importante depuis le début du suivi). Des suivis plus rigoureux seront entrepris en fin de saison (août-septembre) dès 2024 pour s'assurer si cette absence de 2ème nichée est due à une sous prospection ou à une tendance démographique.

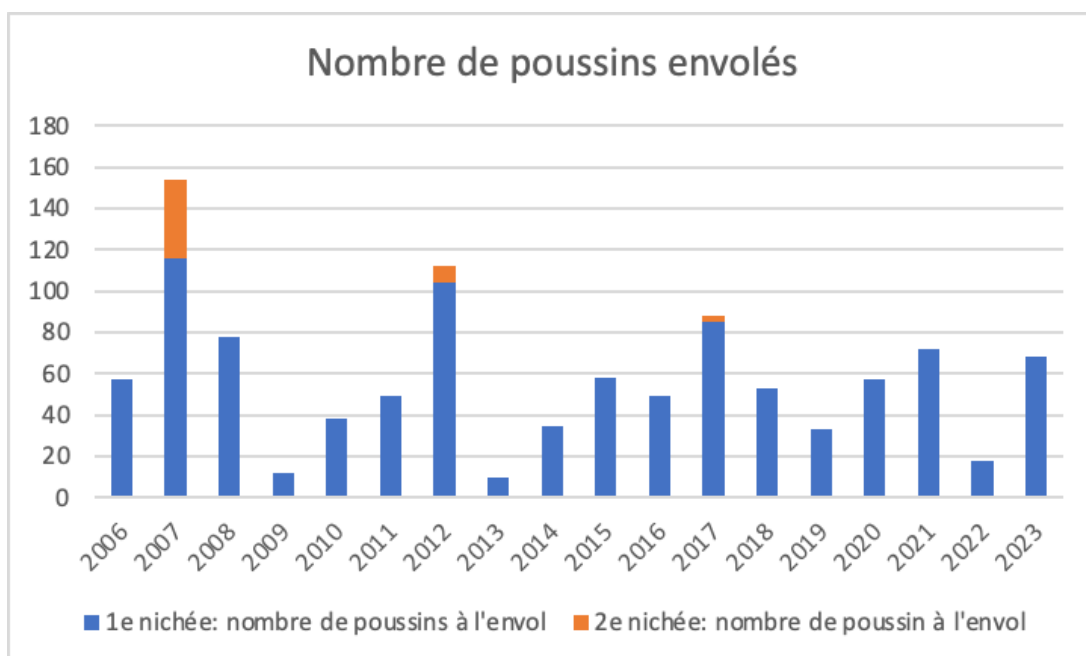


Figure 3 : Nombre de poussins envolés de 2006 à 2023

3.2 Bagueage, reprises et contrôles

Sur les 68 poussins recensés, 55 ont pu être bagués (Figure 4). Concernant les adultes, 11 ont été capturés, 7 ont été bagués (5 femelles et 2 mâles) et 4 autres contrôlés (4 femelles). Cette différence de sexe-ratio observable chez les adultes est explicable par les mœurs de l'espèce, la femelle étant celle qui reste au nid pour s'occuper des poussins durant les premières semaines. Le mâle, quant à lui, se charge d'apporter la nourriture à sa famille et a tendance à dormir ailleurs que dans le nichoir.

Parmi ces contrôles, nous pouvons évoquer celui d'une femelle de 2ème année baguée à Corcelles-près-Payerne qui a été retrouvée avec ses 5 jeunes dans un des nichoirs du canton à Céligny. Ce qui est un joli cas de dispersion pour l'espèce. De plus, elle était munie d'un émetteur télémétrique posé par l'Université de Lausanne.



Figure 4 : Poussin d'Effraie des clochers s'appêtant à être bagué - ©Jean-Michel Wieland

Une autre reprise notable cette année est celle d'un poussin né et bagué en 2021 à Meinier qui a été contrôlé cet été en tant qu'adulte à Molondin vers le Lac de Neuchâtel. De plus, il se trouvait dans un nichoir proche du lieu de naissance de la femelle citée précédemment (environ 15km) !

Ces deux oiseaux sont un bel exemple d'échange d'individus entre populations, assurant un brassage du pool génétique au sein de la métapopulation du Plateau suisse et alentours.

4. Conclusion

Les 14 nichées contenant les 68 poussins recensés en 2023 nous permettent de conclure que les résultats obtenus cette année sont très satisfaisants ! Il s'agit de la 6ème année la plus prolifique depuis le début du suivi dans le canton. Les nichées étaient bien fournies (allant de 4 à 7 jeunes) et très peu d'individus morts ont été dénombrés (2 poussins ainsi qu'une ponte abandonnée).

Tout ceci nous laisse penser que la population genevoise se porte bien. Toutefois, les efforts permettant son maintien dans le canton doivent continuer sur cette lancée. Désormais, l'Effraie des clochers ne se reproduit plus qu'exclusivement dans des nichoirs lui étant dédiés (sauf très rare exception). Il est donc primordial de préserver leur attractivité et de les garantir en quantité suffisante pour que la belle dame blanche de nos campagnes puisse continuer à prospérer dans le canton.

5. Remerciements

Le groupe « Effraie » du GOBG adresse ses chaleureux remerciements à :

- L'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN) de l'État de Genève qui soutient le travail de terrain ;
- C. Fosserat et J. Gremion pour la pose et le remplacement des nichoirs effectués cette année ;
- F. Steiner pour ses nombreux renseignements ;
- Tous les propriétaires qui hébergent des nichoirs, qui nous accueillent année après année et qui nous renseignent sur « leurs » chouettes.
- Tous nos amis (qui se reconnaîtront) pour leur aide indispensable lors des sorties sur le terrain.